

# Modalités de la téléconsultation chez SSTi03

## Prérequis et Cadre de la Visite



### Le consentement est impératif

L'accord préalable du salarié est obligatoire avant chaque visite à distance.



### Décision finale du professionnel

Le professionnel de santé juge de la pertinence du suivi à distance, mais impose le **présentiel** si un examen physique ou un matériel spécifique est requis.



### Un environnement confidentiel

Isolez-vous dans une pièce calme avec un équipement (PC/Tablette) fonctionnel et sécurisé.

## Procédure de Connexion Sécurisée



### Accès et Double Authentification

Connectez-vous via l'espace salarié ([détail des étapes : cliquez ici](#)) avec votre **mail personnel**



### Arrivée en salle d'attente

Connectez-vous 10 minutes avant l'heure prévue via le bouton « Rejoindre la salle ».



### Optimisation Technique

Privilégiez le navigateur Chrome et testez votre connexion avant le rendez-vous.



### Problème technique ?

Centre de Moulins : 04 70 46 84 20  
Centre de vichy : 04 70 31 35 35  
Centre de Montluçon : 04 70 02 25 90

Espace Salarié  
Flashez ce QR Code

